



MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES

Paris, le 7 septembre 2018  
N°684

## COMMUNIQUE DE PRESSE

### Comité exécutif du Conseil national de l'industrie

**Lundi 10 septembre 2018 à 9 h 45**

**Bruno Le Maire**, ministre de l'Économie et des Finances, **Jean-Michel Blanquer**, ministre de l'Éducation nationale, et **Delphine Gény-Stephann**, secrétaire d'État auprès du ministre de l'Économie et des Finances rencontreront des apprentis lundi 10 septembre puis participeront à 9 h 45 au comité exécutif du Conseil national de l'industrie (CNI).

200 000 projets de recrutement dans l'industrie sont prévus en 2018 mais plus de la moitié sont jugés difficiles par les chefs d'entreprise. Pour renforcer l'attractivité du secteur auprès des jeunes, le ministère de l'Économie et des Finances, le ministère de l'Éducation nationale et France Industrie signeront une convention-cadre. Cette dernière permettra par exemple de favoriser l'accueil d'élèves de collège et de lycée dans les entreprises industrielles ou encore de développer des ressources numériques pédagogiques via le déploiement de la plateforme « ETINCEL ».

La mission du Conseil National de l'Industrie, créé en 2013, est d'éclairer et de conseiller les pouvoirs publics sur la situation de l'industrie et des services à l'industrie en France. Il réunit les entreprises et les représentants des salariés autour de thèmes stratégiques comme la formation, l'innovation, ou encore le développement international. Il se décline en 16 Comités Stratégiques de Filières (CSF), autour des grands secteurs de l'industrie française.

#### **Programme :**

- 9 h 15            Rencontre des ministres avec des apprentis
- 9 h 45            Réunion du comité exécutif du CNI

#### **Contacts presse :**

Cabinet de Bruno Le Maire            01 53 18 41 13  
Cabinet de Jean-Michel Blanquer    01 55 55 30 10

[presse.mineco@cabinets.finances.gouv.fr](mailto:presse.mineco@cabinets.finances.gouv.fr)  
[spresse.education@education.gouv.fr](mailto:spresse.education@education.gouv.fr)